



**Opportunité de carrière**  
**Conseiller/conseillère en santé sécurité et mieux-être**  
**Poste régulier**  
**Direction des ressources humaines**  
**Concours no 2024-43**

Proclamée Meilleure ville canadienne pour la qualité de vie familiale, Saint-Bruno-de-Montarville cumule les honneurs et est fière de servir sa population de plus de 27 000 citoyens. Le respect, la transparence, la responsabilisation, l'initiative et la performance font partie intégrante des valeurs qui guident chaque employé à évoluer avec fierté au sein de notre organisation.

Sous l'autorité de la directrice des ressources humaines, la personne est responsable de la santé et sécurité au travail ainsi que du mieux-être au travail. Elle met sur pied les programmes de prévention et en assure l'application, effectue la mise à jour du plan d'action SST et le suivi des actions à accomplir. Elle conseille et accompagne les gestionnaires dans la réflexion, l'analyse et la mise en place d'actions concrètes et significatives en ce qui a trait à la santé et sécurité et au mieux être au travail.

Elle participe à la promotion d'un environnement de travail sécuritaire; participe aux comités SST, exerce un rôle-conseil auprès des gestionnaires sur les questions relatives au mieux-être au travail et à la santé et à la sécurité au travail. Elle assure un rôle de coordination des activités de santé et sécurité découlant des comités de santé et sécurité. Elle s'assure que les obligations de la ville soient respectées selon les lois et règlements en vigueur. Elle inspecte les lieux de travail et s'assure que le travail est effectué de façon sécuritaire.

Elle analyse également les besoins en matière de formation en santé-sécurité et émet les recommandations appropriées; développe et/ou participe à la conception de sessions de formation ou d'information pour le personnel; diffuse et/ou participe aux sessions préparées à l'intention des employés. Elle promeut en tout temps les bonnes pratiques SST auprès des gestionnaires et des employés.

Elle participe activement à la coordination du plan des mesures d'urgence en assurant le suivi de la mise en œuvre du plan, en planifiant les activités de formation et toutes autres actions requises.

**QUALIFICATIONS REQUISES :**

- Formation universitaire en gestion des ressources humaines ou en relations industrielles ou en santé et sécurité (toute autre formation pertinente sera considérée);
- Cinq (5) années d'expérience pertinentes en santé et sécurité en milieu syndiqué. Une expérience acquise en milieu municipal constitue un atout.

**COMPÉTENCES RECHERCHÉES :**

- Habileté en communication et capacité à travailler en équipe;
- Leadership d'influence;
- Rigueur, autonomie, sens de l'organisation et gestion des priorités.

**Salaire annuel :** Entre 79 881,70 \$ et 99 895,00 \$ (classe 4 provisoire) en plus des avantages sociaux, le tout en conformité avec le protocole des conditions de travail du personnel-cadre.

**Horaire de travail :** 35 heures / semaine réparties sur 4 ½ journées (vendredi après-midi de congé). Possibilité d'effectuer du télétravail en mode hybride.

**Date prévue d'entrée en fonction :** Juin 2024

**Si cette opportunité vous intéresse, veuillez svp nous faire parvenir votre curriculum vitae en remplissant le formulaire de candidature en ligne disponible dans la section [Emploi](#) de notre site Internet, au plus tard le 14 avril 2024.**

**Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.**

La Ville de Saint-Bruno-de-Montarville applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et encourage les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à poser leur candidature et à s'identifier à l'aide du questionnaire prévu à cet effet, disponible sur le formulaire de candidature en ligne.